

 <p>académie Nancy-Metz</p> <p>direction des services départementaux de l'éducation nationale Meurthe-et-Moselle</p>  <p>Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p>	<p style="text-align: center;"><b>Assistance aux directeurs d'école</b> <b>QUESTIONS / REPONSES</b></p> <p style="text-align: center;"><i>Un ensemble de questions/réponses à l'usage des enseignants du premier degré, dans le but d'apporter quelques réponses aux questions qu'ils sont amenés à se poser au cours de l'exercice de leurs fonctions.</i></p> <p style="text-align: right;"><i>Mise à jour 2016</i></p>
--	---

<p>Rubrique</p>	<p><b><i>Responsabilité et surveillance</i></b></p>	<p style="text-align: center;">Guide pratique de la direction d'école</p>  <p style="text-align: center;"><b>Ressource EDUSCOL</b></p>
<p>Question N° 1</p>	<p>Qu'est-ce qu'un accident ?</p>	

**Définition :**

1. Un accident est un événement aléatoire, fortuit, qui entraîne en principe des dommages vis à vis de la personne, des biens, ou de l'environnement.
2. Un accident causé par un tiers est un accident dont on est la victime et qui engage la responsabilité d'une autre personne que nous.
3. Un accident scolaire est un événement à caractère soudain et irréversible dont la survenance est due à une cause extérieure et qui cause un dommage.

Sont inclus dans cette définition les accidents survenus lors du trajet, durant les heures d'éducation physique et dans les locaux scolaires.